



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE

1 avenue d'Albigny BP 2444
74041 ANNECY
Téléphone : 04.50.33.50.00
Fax : 04.50.45.23.30
<https://www.hautesavoie.fr/>

Activité(s) :Conseil départemental

* Le département est une division administrative du territoire français, créée en 1790 afin de regrouper tous les services de l'Etat à un échelon commun. La France compte 96 départements métropolitains et 4 départements d'outre-mer. Le département de la Haute-Savoie a été rattaché à la France en 1860. Le chef-lieu du département est situé à Annecy, siège de la Préfecture.

* 294 communes, 34 cantons.

* 4 arrondissements : Annecy (Préfecture), Bonneville, Saint-Julien-en-Genevois, Thonon-les-Bains.

* Agglomérations principales : Annecy (12 communes), Annemasse (11 communes), Thonon-Evian (67 communes), Cluses (5 communes).

* Superficie : 483.862 ha. Altitude moyenne : 1.160 m (point le plus haut : Le Mont-Blanc 4 810,40 m, point le plus bas : Commune de Seyssel 252 m). Frontières : Suisse, Italie. Lacs : Léman 52.200 ha dont 21.400 ha en Haute-Savoie, Annecy 2.700 ha. Cours d'eau : 3.500 km. Forêts : 170.000 ha. Réserves naturelles : 20.000 ha (premier département français).

* Une publication : Le magazine du Conseil Général. Chaque trimestre, le magazine du Conseil Général fait le point sur les principales actions menées par les conseillers généraux, explique les grandes décisions prises par les élus et s'intéresse à la vie départementale dans tous les domaines : économie, social, agriculture, environnement, voirie, culture, tourisme, sports... Pour le recevoir gratuitement à domicile, vous pouvez vous adresser au service Communication, Tél. 04.50.33.50.74

* Les affaires culturelles sont coordonnées par l'ODAC 74 (Office Départemental d'Animation Culturelle)

* Voir aussi www.hautesavoie.net

Date d'actualisation : 2022-04-11